

Programme pour enfants témoins

Le Centre de counselling de Sudbury travaille en partenariat avec le système judiciaire et la communauté pour offrir, en toute confidentialité, des services d'appui et préparatoires aux enfants et adolescents victimes et témoins, âgés de 17 ans et moins, qui sont appelés à témoigner en cour.



Services pour les enfants victimes et témoins appelés à témoigner en cour depuis 2008.



Centre de counselling de **SUDBURY**
SUDBURY Counselling Centre

260, rue Cedar, Sudbury ON P3B 1M7
705.524.9629

www.counsellingccs.com

Les objectifs du programme sont :

- De s'assurer que l'enfant est prêt à témoigner en cour et de favoriser un témoignage juste
- D'assurer un sens de valorisation et de confiance chez l'enfant ou l'adolescent lors du processus de cour

Les services suivants sont offerts dans le cadre du programme :

- Évaluation des besoins particuliers de l'enfant et plaider en leur faveur
- Initiation de l'enfant aux procédures légales et au rôle du témoin
- Visite d'une salle d'audience avant le procès
- Aide pour diminuer les peurs et les inquiétudes de l'enfant
- Aide fournie aux parents pour qu'ils appuient leurs enfants de façon positive
- Consultations avec le procureur adjoint de la couronne
- Offre de mises à jour aux familles relatives au cas
- Promouvoir l'accès à des salles d'audience et à des salles d'attente pour enfants
- Accompagnement de l'enfant à la salle d'audience ou à la salle pour la télévision en circuit fermé et, au besoin, à la barre des témoins
- Aide aux familles pour remplir les formulaires de déclaration de l'enfant et de l'adolescent victime
- Rencontres avec la famille et explication des résultats du processus de cour
- Référer, au besoin, l'enfant ou la famille à des agences communautaires pour des services additionnels



Au cours du programme, les faits de l'enfant ou de l'adolescent ne seront pas discutés avec l'intervenante.

Selon le Programme pour enfants témoins, chaque enfant appelé à témoigner devrait :

- Être traité avec respect lors de son expérience avec le système de justice criminelle.
- Se sentir protégé et en sécurité dans une salle d'audience.
- Recevoir un service préparatoire individualisé qui répond à ses besoins personnels.
- Accéder, au besoin, à des aides et des arrangements spéciaux pour le témoignage.
- Être desservi par des adultes qui ajustent leur style de communication en fonction de son âge de développement et de ses aptitudes linguistiques.
- Voir ses besoins spéciaux comblés.

Vous pouvez rejoindre une intervenante du Programme pour enfants témoins en composant le 524-9629, du lundi au vendredi, entre 8 h 30 et 16 h 30. (16 h durant l'été).



Le Programme pour enfants témoins est financé en partie par le gouvernement de l'Ontario et est offert gratuitement à nos clients.